



bulletin de liaison

Vol. 12 No.1

Février 1986

SOMMAIRE

Mot de la présidente Céline Signori.....	3
Carnet Madeleine Bouvier.....	4
Vie associative	
Orientation de la FAFMQ Madeleine Bouvier.....	5
La politique familiale au Québec Lyette Lamothe.....	11
La réforme du divorce Berthe Lagacé.....	14
Lettre à M. Robert de Cotret.	15
Ce qu'on dit de nous.....	17
Profil monoparental Colette Lepage Viger....	19
Dossiers chauds	
L'enfant dans la famille monoparentale: reculer en arrière ou avancer en avant Eve Dumans.....	22
Centres de jour en milieu scolaire Huguette Limoges.....	27
Lettre du ministre F.Gendron	28
Ressources d'ici... et d'ailleurs.....	30
Coin lecture! Aline Drouin.....	33
En vrac!	
La journée des femmes.....	35
Communiqué: Mouvement québécois des camps familiaux.....	36
Joyeusement vôtre Eve Dumans.....	38

Equipe de coordination:

Yolande Duval, Colette Lepage-Viger
Aline Drouin, Madeleine Bouvier,
Huguette Limoges, Denyse Plante

Rédaction:

Colette Lepage-Viger, Aline Drouin,
Madeleine Bouvier, Huguette Limoges,
Céline Signori, Berthe Lagacé,
Lyette Lamothe


Collaboration spéciale:

Eve Dumans


Illustration et mise en page:

Céline Poirier Paquin

Dépôt légal



MOT DE LA PRESIDENTE



Bonjour,

Février, le mois le plus court... Les réjouissances sont terminées et nous avons tous survécus!... Grand bien nous fasse. "Dans un mois et des poussières nous aurons traversés un autre hiver".

Les associations ont repris leurs activités; les comités régionaux ainsi que ceux de la fédération ont du pain sur la planche et ne s'ennuieront pas cette année. Et la permanence est active comme une ruche d'abeilles; parfois elles auraient besoin d'une journée de plus de vingt-quatre heures!

1986! Année de réflexion et de remise en question pour tous, puisque nous nous préparons pour notre congrès d'orientation. Démarche fondamentale, car il est primordial que chaque association réponde de mieux en mieux aux besoins de la famille monoparentale d'aujourd'hui. Une association qui ne serait pas à l'écoute de ses membres n'aurait aucune raison d'exister puisque que ceux-ci constituent sa force.

Les résultats que nous obtiendrons seront à la mesure de la collaboration et de la participation de tous et à tous les niveaux. Grâce à vous tous, je suis certaine que notre fédération sera connue et identifiée comme le groupe le plus dynamique à travers le Québec

C'est la grâce que je nous souhaite!...

*Céline Signori
Présidente*



Le Bulletin de liaison fait peau neuve.

Nos lecteurs et lectrices seront heureux-ses d'apprendre que le Bulletin de liaison refait surface.

En effet, le Conseil d'administration de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec a procédé à la mise sur pied d'un Comité du bulletin avec le mandat précis d'en assurer la parution régulière et de réorganiser le contenu en vue de répondre aux critères suivants:

- le bulletin est un catalyseur: il doit déclencher des réactions,*
- le bulletin doit être un outil d'information, de promotion, de sensibilisation et de réflexion,*
- le bulletin doit avoir un impact social, c'est-à-dire bien traduire le rôle de la FAFMQ comme agent de changement social,*
- le bulletin doit être le reflet de la monoparentalité.*

Le Comité s'est résolument mis à la tâche mais la complexité du travail l'a incité à former deux équipes dont l'une se charge du contenu et l'autre de l'aspect matériel et technique.

Chacune fonctionne dans sa sphère propre et des rencontres régulières en grand groupe permettent de bien amalgamer l'ensemble.

Les changements se feront en douceur et nous espérons même en arriver à publier six bulletins par an.

Comme tout bulletin d'organisme est en fait un bulletin de liaison, le Comité s'interroge sur la pertinence de changer le nom "Bulletin de liaison", nom de nature générique, pour un nom plus représentatif de notre spécificité.

Qu'en pensez-vous? Les enchères sont ouvertes: un nom, deux noms, qui dit mieux? Nous attendons les offres. Faites-nous-les connaître sans délai!

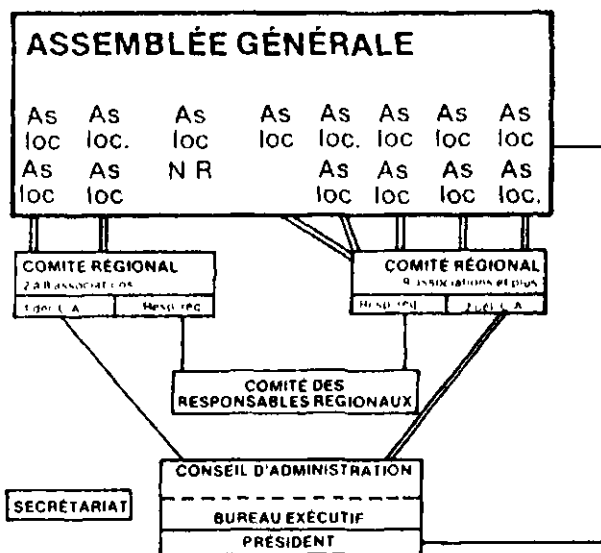
*Madeleine Bouvier
Directrice générale*

LES ORIENTATIONS DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS
DE FAMILLES MONOPARENTALES DU QUEBEC 1985 - 1986.(FAFMQ)

C'est avec un projet d'envergure, une programmation bien articulée, que la Fédération vise à faire émerger la problématique de la monoparentalité dans toute sa diversité et dans toute son ampleur. La vie, au jour le jour, des familles monoparentales nous cache souvent des aspects importants de la monoparentalité, occupées que nous sommes par l'immédiat et par l'urgence des situations.

La FAFMQ a fêté ses 10 ans révolus dans le cadre de l'assemblée générale d'octobre '85. Elle a fait le point sur l'année écoulée et elle a initié, par ses ateliers, la programmation de la nouvelle année qui a pris forme et couleurs lors du Conseil d'administration de septembre avec la participation des responsables et co-responsables régionaux.

Pour bien situer l'ensemble du plan d'action et l'interaction des différents paliers comme des différents groupes de travail, il nous semble préférable de présenter le tout dans un tableau. Cette façon de faire permet de bien visualiser le plan d'action d'un coup d'oeil et de se tenir au fait tout au cours de l'année.



LÉGENDE

As. loc.: associations locales
As. loc. N.R.: associations locales non régionalisées

dél. C.A.: délégués au Conseil d'administration
Resp. rég.: responsable régional

PERMANENCE

Directrice générale
Agente de liaison
Agente de formation et d'animation
Responsable du secrétariat
Secrétaire-comptable

Thèmes et objectifs	Structure	Véhicule	Outils	Echéance
<u>1. Vie associative</u>				
1. Réfléchir sur la problématique de la monoparentalité pour mieux répondre aux besoins des groupes	Comité Rôle et orientations		Rapport des ateliers de l'A.G. '85	jusqu'en mai
a) Entre-Nous	Conseil d'administration	Session provinciale donnée régionalement	Rapport d'étape cadre de références D.G.E.A	entre février et mai
b) Avec l'extérieur	Responsables Régionaux Permanence			
2. Définir les orientations		Colloque ouvert ou Congrès d'orientation	Conférences Ateliers	octobre '86
<hr/>				
<u>2. Délégués politiques</u>				
1. Assurer une visibilité accrue des membres élus de la FAFMQ, des régions et des associations	Comité de représentation	intervention auprès des corps publics	Selon les dossiers étudiés	actions ponctuelles
2. Outiller les membres élus				
a) pour la représentation	Comité de publicité		Outils de promotion dossiers à jour	tout au cours de l'année
b) pour présenter et défendre les intérêts des familles monoparentales auprès des corps publics	Formation	Session provinciale sur les médias Session thématique		25/26 janvier '86
3. Etablir une stratégie d'action	Conseil d'administration Comité des responsables régionaux Permanence	Concertation	Dossiers pertinents	actions ponctuelles

Thèmes et objectifs	Structure	Véhicule	Outils	Echéance
<u>3. Centres de jour en milieu scolaire</u>				
1. Sensibiliser les associations au besoin	Comités régionaux		Dossier d'information	tout au cours de l'année
2. Les informer sur les démarches à faire	Comités régionaux Comité ad hoc	Entre-Nous	Dossier d'information	idem
3. Aider à la mise sur pied	Comité ad hoc Permanence		Dossier d'information	selon le besoin
<u>4. Retour aux études et au travail</u>				
1. Sensibiliser les membres à un retour aux études et sur le marché du travail	Associations Permanence	Projet de formation Information	Point tournant Brochures gouvernementales	Mont-Joli fév. La Sarre fév. Drummondville mars Montréal à déterminer Evaluation en mai '86
<u>5. Fiscalité et sécurité du revenu</u>				
1. Poursuivre les démarches de revendications face à la fiscalité	Comité de représentation Permanence	Mémoires, avis, communiqués		en mars en réponse aux budgets gouvernementaux
2. Publier le mémoire sur la fiscalité: Manifeste tome 2	Conseil d'administration Permanence	diffusion dans les associations et à l'extérieur		fin février '86

Thèmes et objectifs	Structure	Véhicule	Outils	Echéance
<u>6. Politique familiale</u>				
1. Surveiller de près l'élaboration et l'application de la loi.	Conseil d'administration Regroupement Inter-organismes Permanence	Dialogue avec le gouvernement		Discours inaugural du gouvernement provincial en mars
2. Poursuivre la réflexion sur les "Cliniques familiales"	Comité Rôle et Orientations		Rapport d'atelier '85 Réflexion sur la monoparentalité	tout au cours de l'année
<u>7. PROGRAMME O.V.E.P.</u>				
1. Sensibiliser les membres à la philosophie de l'éducation populaire	Conseil d'administration Comités régionaux Associations	Session provinciale donnée régionalement	Cadre de référence D.G.E.A	février et mars
2. Etudier la problématique de la régionalisation du Programme O.V.E.P.	Bureau exécutif	Comité de travail	Plate-forme nationale sur le Programme O.V.E.P.	à poursuivre
3. Habilitier les membres à bien comprendre et remplir leur demande de subvention	Permanence	Session thématique	Dossier d'animation	selon les besoins exprimés
<u>8. Réforme du divorce</u>				
1. Exercer des pressions pour amender le Projet de Loi.	Conseil d'administration Associations Comité du divorce	Lettres de protestation	Mémoire de la FAFMQ sur le divorce Télégramme-lettre	janvier '86
2. Informer les membres sur la Loi du divorce	Comité du divorce Comités régionaux Associations	Journée d'étude en région	Loi du divorce '86	à déterminer dans chaque comité régional

Thèmes et objectifs	Structure	Véhicule	Outils	Echéance
<u>9. Autofinancement</u>				
1. Faire l'étude de divers modes de financement	Comité d'étude sur l'autofinancement			Rapport au Conseil d'administration mars et mai
<u>10. Finances de la FAFMQ</u>				
1. Surveiller les finances de la FAFMQ	Comité de finances		Rapports financiers	tout au cours de l'année
2. Préparer un projet de prévisions budgétaires	Comité de finances Conseil d'administration Permanence			juin
3. Etudier toute demande du Conseil d'administration concernant les finances	Comité de finances Bureau exécutif Permanence			au besoin
<u>11. Logement</u>				
1. Participer à la recherche L'Enquête femmes et logement	Comité consultatif de l'Enquête		Sondage Rapport	8 mars
2. Collaborer au travail dirigé d'étudiantes de l'Université de Montréal	2 étudiantes en urbanisme Permanence		Revue de presse et de statistiques sur les familles monoparentales et le logement	Avril '86

Thèmes et objectifs	Structure	Véhicule	Outils	Echéance
01 12. Régimes de retraite				
1. Etudier les projets de loi fédéral et provincial sur les régimes de retraite	Comité d'étude à venir Permanence		2 documents de travail déjà produits Les textes de loi	à déterminer
2. Faire connaître nos commentaires et revendications	Comité de représentation			en temps et lieu

Actions ponctuelles

1. Dossier assurance-chômage		Commission Forget	Avis de la FAFMQ	février '86
------------------------------	--	-------------------	------------------	-------------

2. Allocations familiales fédérales	Présence de la FAFMQ à:	-Coalition-lettre de pétition -Manifestation à Ottawa -Comité légal sur les allocations -Rencontre du caucus libéral au Sénat	Avis de la FAFMQ	décembre
-------------------------------------	-------------------------	--	------------------	----------

Définir une stratégie pour poursuivre la démarche plus loin				janvier '86 février '86
---	--	--	--	----------------------------

3. Dossier Santé et Services sociaux				
Faire connaître nos perceptions sur la santé		Commission Rochon	Avis de la FAFMQ	février '86

4. Commission d'étude sur les municipalités			Mémoire sur la politique familiale	
Faire connaître notre vision d'un environnement qui tient compte des familles				

LA POLITIQUE FAMILIALE AU QUEBEC

Début novembre, le comité de consultation sur la politique familiale publiait la première tranche de son rapport sur la consultation: "Le soutien collectif réclamé pour les familles québécoises".

A la suite de ce document, le comité annonçait que la deuxième tranche de ce rapport sortirait en janvier '86, mais depuis une extension a été accordée au comité qui remettra le rapport à la fin de mars, à Madame Thérèse Lavoie-Roux, ministre responsable de ce dossier.

Le 20 novembre, le Regroupement inter-organismes a organisé une rencontre avec les organismes familiaux de la Rive-Sud. Le but de cette rencontre était de voir si les organismes qui ont participé à la consultation se retrouvent dans cette première tranche du rapport. Il semble que les participants(es) ont accueilli cette première partie du rapport, de façon favorable et ont reconnu leurs demandes.

Suite à ce questionnement, la démarche du Regroupement doit porter entre autres sur l'instance de la représentation des familles et doit aussi se prononcer sur le processus qu'auront à suivre les recommandations:

1. sur quelles bases seront-elles retenues ou rejetées?
2. Le facteur "faisabilité" des recommandations doit-il servir à déterminer le rejet?
3. Ce qui n'était pas "faisable" il y a un an où deux ne le devient-il pas aujourd'hui dans plusieurs cas?

Aussitôt la deuxième et dernière tranche du rapport, il faudra être très vigilants(es) quant au choix des recommandations. Questionner le pourquoi de ces choix; ce qui a motivé telle ou telle recommandation: des facteurs économiques, sociaux ou politiques?

Au début janvier, les membres du Conseil d'administration du Regroupement anciens et nouveaux, ont participé à une session pour identifier les moyens de mise en oeuvre des objectifs qui sont :

1. s'assurer que le dossier de la politique familiale demeure une priorité gouvernementale.
2. Affirmer notre présence au niveau politique sur la place publique et auprès de nos membres.
3. Influencer les recommandations avant la sortie du rapport et assurer le suivi de ce dernier.

Suite à cette mission du Regroupement, le Conseil d'administration propose un plan d'action à la plénière du 16 janvier.

A partir de diverses données prises à même les mémoires des organismes familiaux, présentés au comité de la consultation; les membres du Conseil d'administration proposent une structure opérationnelle de la politique familiale.

Cette structure a été présentée à Madame Thérèse Lavoie-Roux, lors de la rencontre des membres du Conseil d'administration avec la ministre, le 17 janvier dernier. Rencontre qui démontre un grand intérêt pour ce dossier de la part de Madame Lavoie-Roux.

C'est donc un dossier bien engagé et qu'il est nécessaire de poursuivre.

*Lyette Lamothe, vice-présidente, de la FAFMQ
Conseillère au Conseil d'administration du
Regroupement inter-organismes*

PROPOSITION D'UNE STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

HAUTE INSTANCE POLITIQUE

(Le premier ministre ou le vice-premier ministre)

Secrétariat à la famille

Secrétaire général

Conseil de la famille

Président (élu 5 ans)

Loisir	Education	Jeunesse	Municipalités & Habitation	Condition féminine	Santé et services sociaux	Justice	MRSR et Travail	Revenu	Communautés culturelles et immi- gration
--------	-----------	----------	----------------------------------	--------------------	------------------------------	---------	-----------------	--------	--

Tous les ministères

15 sièges ORGANISMES FAMILIAUX issus des groupes familiaux	10 sièges aux secteurs et groupes socio-économiques concernés par la politique familiale
---	---

Normés pour 3 ans

LA REFORME DU DIVORCE

Nous remercions les associations qui ont répondu à notre appel pour demander au gouvernement fédéral de retarder l'adoption du projet de loi C-47 et qui ont eu la gentillesse de nous en avertir.

Le gouvernement fédéral a procédé avec diligence et a adopté en troisième lecture, le 23 janvier dernier, la nouvelle loi sur le divorce qui sera connue sous le nom "Loi de 1985 sur le divorce". Il lui reste à être sanctionnée par le Sénat. On a fait fi de nos demandes pour une plus large consultation auprès des organismes familiaux et féminins, comme le nôtre, avant son adoption.

*Berthe Lagacé
Responsable*



Montréal, le 16 janvier 1986.

Honorable Robert de Cotret
Président du Conseil du trésor
L'Esplanade Laurier Tour Est
9e étage
140, rue O'Connor
Ottawa
K1A 0R5

Monsieur le président,

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec vous lance un SOS désespéré. Comme responsable du dossier des régimes de retraite, vous êtes notre ultime recours.

Le projet de loi amendant la Loi du divorce ne doit pas être voté avant que ne soient apportés les amendements aux régimes de rentes et de retraite.

Présentement les régimes de retraite n'accordent rien aux conjointes divorcées qui n'ont pas elles-mêmes, et c'est le fait de toutes les femmes au foyer, cotiser au régime de rentes à leur nom et encore moins à un régime de retraite. La réforme des régimes de rentes et de retraite doit remédier, en partie, à cette lacune.

En votant le projet de loi sur la réforme du divorce, le gouvernement ouvre la porte à une avalanche de requêtes en divorce de personnes qui attendaient impatiemment que le seul motif soit l'échec au mariage.

Cette libéralisation du divorce, si elle est faite avant la réforme des pensions, agrandira l'écart économique entre les conjoints. Le conjoint le plus vulnérable, et c'est habituellement la femme, a peu de pouvoir de négociation et l'avantage qui pourrait lui être apporté par la réforme des pensions lui sera refusé si celle-ci n'est pas votée avant la réforme du divorce.

../2

Nous vous demandons, Monsieur le président, de tout mettre en oeuvre de façon à ce que soit reportée l'adoption du projet de loi sur la réforme du divorce tant que les amendements aux régimes de rentes et de retraite ne seront pas votés.

La Fédération des associations de familles monoparentales du Québec compte parmi ses membres les conjoints(es) divorcés(es) les plus vulnérables, c'est-à-dire des personnes prestataires d'aide sociale ou à revenu faible et moyen. Il n'est pas rare que des couples à revenu de plus de 50 000\$ se retrouve au divorce, un conjoint à 50 000\$ et l'autre sur l'aide sociale. La Fédération compte également des personnes en processus de rupture de couple, et des conjoints(es) en voie de séparation et de divorce.

C'est au nom de ces dernières et à la lumière de l'expérience vécue par nos autres membres que la Fédération vous presse instamment de retarder la réforme du divorce tant que les amendements aux régimes de pensions ne sont pas votés. Vous êtes notre ultime recours.

Veuillez accepter, Monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Madeleine Bouvier
Directrice générale.

c.c. Monsieur John Crosbie
Ministre de la Justice et
Procureur général du Canada

Ce qu'on dit de nous...

LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 23 DECEMBRE 1985

NOËL DANS UNE FAMILLE MONOPARENTALE

Depuis trois ans, la statue de Joseph n'est plus dans la crèche

■ Tous les personnages de la crèche brillent sous les lumières du sapin dans le petit appartement de Raymonde T. à Côte-des-Neiges. L'Enfant-Jésus, Marie, les Rois Mages, l'âne, le bœuf. Tous sauf un.

ANDRÉ NOËL

Raymonde ne sort plus Joseph du placard depuis que son mari l'a quittée, il y a trois ans, quelques jours avant Noël, la laissant seule avec Isabelle, qui a maintenant sept ans.

« Personne ne le remarque, mais moi ça me fait plaisir de laisser Joseph dans sa boîte, dit-elle avec un soupçon de rire dans ses grands yeux noirs. Marie n'a pas besoin d'homme pour tenir la crèche. »

La première Noël sans Joseph n'a pas été facile. Raymonde a dressé la table pour deux, servi la dinde, donné une poupée à sa fille puis s'est dépêchée d'aller se coucher avant de ne plus pouvoir cacher ses larmes.

Les familles monoparentales forment au moins 15 p.c. des familles canadiennes.

Cette année, elle a invité trois amis, un homme et deux femmes, séparés depuis plus ou moins longtemps. Chacun devra apporter des chaises. Une ribambelle d'enfants envahira le salon. Deux bouteilles de champagne attendent au frigidaire d'être débouchées.

Raymonde, une enseignante de 35 ans, est un grain de sable parmi le million d'adultes qui élèvent seuls un ou plusieurs enfants au Canada. Leur nombre a doublé en moins de 10 ans.

Selon Statistique Canada, ils forment maintenant 15 p. cent des familles canadiennes. Certains estiment que la proportion est encore plus importante.

« Les statistiques ne sont pas cumulatives; elles ne tiennent pas compte des familles reconstituées, soutient John Wright, professeur de psychologie à l'Université de Montréal. En fait, près de la moitié des enfants ne réveillonneront pas avec leurs deux parents. »

Énorme pression

Auteur de *La survie du couple*, un best-seller paru aux Éditions LA PRESSE, M. Wright souligne que la période des fêtes exerce une énorme pression financière, psychologique et sociale sur toutes les familles, et encore plus sur les familles monoparentales.

« Les gens ont des attentes très élevées, alors ils risquent d'être très déçus, dit-il. Dans notre culture, la Noël est mise sur un piedestal comme un symbole de bonheur et de simplicité.

« Mais ce n'est pas facile pour personne de créer des journées magiques. Ce l'est encore moins pour les familles monoparentales. Elles ont l'impression de gâter une image d'harmonie. Et elles sont souvent seules et pauvres. »

Pres de 500 000 enfants ont vécu la séparation de leurs parents dans les années 70 au Canada. Dans 85 p. cent des cas, la garde est confiée aux femmes.

« Cette année, c'est l'ami de ma femme qui fera le Père Noël », soupire Michel

Une étude publiée par Statistique Canada l'an dernier démontre que bon nombre d'entre elles occupent les pires logements et y consacrent une large part des revenus. Plusieurs survivent avec l'aide sociale — \$586 par mois pour un parent seul avec un enfant au Québec, ce qui couvre à peine les frais courants et ne peut sûrement pas permettre l'achat de bien des cadeaux à Noël.

Même si elles ne se trouvent pas dans ces situations extrêmes, les femmes ont en général des revenus moins élevés que leur ancien conjoint. Les cadeaux posent alors un problème inévitable.

Marielle R., une infirmière de 40 ans, aimerait pouvoir offrir à ses trois enfants des aussi beaux présents que son ex-mari, un professeur dont elle est séparée depuis 13 ans. Mais elle n'en a pas les moyens.

« La période des fêtes, c'est une grosse tension pour moi, dit-elle. J'ai l'impression que tout le monde s'amuse, mais ce n'est pas mon cas. Je ne peux pas donner tout ce que je veux, je ne peux pas appeler mes amis parce qu'ils sont occupés et je ne veux pas inviter n'importe qui chez moi. »

Dès le début de la séparation, les enfants se plaignaient qu'elle était triste. Ils lui ont demandé d'inviter quelqu'un. Marielle a essayé.

« J'ai invité un homme avec qui je n'avais pas de liens très intimes, dit-elle. Ça m'a exaspéré. Ça m'a juste fatigué. J'aime mieux être seule avec mes enfants. »

Noël avec des amis

Ceux qui supportent mal la solitude devraient cependant s'organiser pour passer Noël avec d'autres, recommandent les professionnels qui aident des familles monoparentales.

« Noël est une période très difficile pour les chefs de famille seuls, dit Diane Germain, une psycho-éducatrice. Beaucoup de peine revient à ce moment-là, parce que tout, dans les médias, dans le voisinage, est mis sur la joie d'être en famille. La petite musique sentimentale à la radio est bien agréable quand on est heureux. Mais elle devient insupportable quand on est malheureux.

« Il ne faut pas rester seul. Il ne faut pas penser qu'on va déranger si on appelle des amis, parce qu'on se dit que tout le monde est en famille, parce qu'on n'est pas en couple. Ça, ce sont des pensées attristantes qui font qu'on reste plus dans notre solitude, et qui nous empêchent de tendre une perche vers l'extérieur »

« Joignez-vous à d'autres familles monoparentales, si vous connaissez d'autres hommes ou femmes dans le même cas, pour faire un petit réveillon ensemble. »

Jacqueline V. compte ainsi fêter une Noël très joyeuse avec son garçon de six ans et une amie qu'elle a rencontrée à l'Association des familles monoparentales d'Outremont et elle-même mère d'un garçon de cinq ans

« Mon mari est parti à l'Action de Grâce l'an dernier, raconte-t-elle. Quelle libération ! On avait vécu 10 ans de mariage pénible. Noël dernier, je l'ai fêté avec ma famille, mais je n'ai pas aimé me retrouver seule parmi tous ces couples. Ma copine rencontrée à l'association n'aime pas non plus passer Noël dans sa famille. Alors on va se faire une petite fête ensemble, avec les deux enfants. »

Roberta Balmer, de l'Association des familles uniparentales du Canada (488-3396), donne un conseil radical aux parents seuls. « Essayez de vous refaire une famille pour Noël avec des gens qui vivent la même chose que vous », dit-elle

De nouvelles associations

Une cinquantaine d'associations de familles monoparentales ont surgi dans tout le Québec. Elles exercent des pressions politiques pour que les lois s'adaptent à l'éclatement de la famille traditionnelle. Elles organisent aussi des fêtes, des conférences, des dépouillements d'arbres de Noël

Certaines, comme Mono-Vie à Ahuntsic (388-9664), comptent jusqu'à 500 membres. La moyenne d'âge est souvent inférieure à 30 ans, comme à Outremont (271-6420)

« Le divorce sans douleur, ça n'existe pas », affirme Huguette Lamoge, présidente de la Fédération des associations de familles monoparentales (288-5224)

« La plupart du temps, au moins un partenaire souffre d'avoir été abandonné. Les associations aident à passer à travers ces moments difficiles »

Des parents qui surmontent mieux la séparation ont aussi de bonnes chances d'avoir des enfants moins anxieux. Selon le docteur Judith Wallerstein de

rectrice du Centre for the Family in Transition à Corte Madera, en Californie, les divorcés marquent les enfants pour longtemps.

Bien que les séparations soient souvent appropriées pour les adultes, dit-elle, elles le sont rarement pour les enfants. Parfois, ils en portent encore les cicatrices au bout de 10 ans.

Les blessures sont cependant moins douloureuses lorsque les deux conjoints gardent de bonnes relations. Certains d'entre eux se réunissent ainsi à tous les Noëls pour faire plaisir aux enfants.

« On se dispute au téléphone pendant toute l'année, relate Michel G., un jeune professionnel qui partage la garde de son garçon de façon égale avec son ancienne femme. Mais la veille de Noël, on oublie tout, on s'embrasse et on rit un bon coup »

Cette année, son ex-conjointe a préparé une bonne surprise. Le Père Noël frapperait à la porte chez elle, à 9 heures, avec des cadeaux pour le petit Michel soupire. « Le Père Noël, contait-il, c'est le nouvel ami de ma femme »





Il est encourageant de savoir qu'il y a des milliers de femmes qui, comme vous peut-être, songent à retourner sur le marché du travail.

L'expérience d'une autre femme peut vous être d'une grande utilité, tout comme la vôtre saura profiter à une amie.

Voici comment un organisme d'orientation professionnelle et un programme de formation ont donné un élan extraordinaire à une travailleuse de nos associations.

Claire Bosman: la vie commence à quarante ans!

A peine 20\$ de frais d'inscription pour cinq semaines de cours à raison de 30 heures par semaine, c'était assez et pas trop. Avec un trac fou, Claire Bosman a rejoint ses 14 compagnes de classe devant une animatrice et un orienteur. "On a fait le tour de tous les métiers possibles. Le but, c'est de découvrir, chacune, nos intérêts, nos talents, nos possibilités. On a exploré tous les secteurs de travail. Par des jeux, on a pu exprimer nos rêves, nos aspirations. On a visité des entreprises, passé des tests, réalisé des interviews sur vidéo, accumulé tous les renseignements possibles sur les demandes d'emploi, les syndicats, les lois du travail, etc."

Si bien qu'après deux semaines, Claire était dix fois plus mélangée qu'avant! Tant de jus dans l'entonnoir après tant d'années à sec!

"Il faut aller au bout des cinq semaines. A la fin, je savais que je voulais aller en animation avec des groupes de femmes. Mais ce que le cours m'a apporté de plus précieux, c'est la confiance. La grâce que je souhaite à toutes les femmes!"



Avec «Transition au travail», Claire Bosman a trouvé son deuxième souffle à 40 ans

Claire Bosman a trouvé son deuxième souffle à quarante ans. Après dix-huit ans de vie à la maison consacrée au mari et aux enfants, cette épouse-et-mère devient aujourd'hui une femme autonome bourrée d'ambition professionnelle et confiante en l'avenir. L'histoire commence par une séparation longtemps retenue sur la glace au profit de la stabilité affective de France et de François. Claire Bosman rêvait depuis longtemps de liberté, de boulot rémunéré, d'une certaine valorisation sociale. Malgré une 9e année lointaine, elle gardait le goût pour les études. Elle s'était même inscrite à un cours de maths, il y a quelques années, dans le but d'aider ses enfants, à l'aube de leur secondaire. Le départ de la maison, le fait de "tomber sus l'Bien-être" et la plus grande autonomie des enfants devaient marquer le coup d'envol.

"J'ai vu une annonce dans Le Messager de Verdun parlant de "Transition au travail". J'ai sauté sur l'occasion. J'ai rappliqué à la commission scolaire de Verdun et je me suis inscrite. Le programme s'adresse justement aux femmes dans ma situation."

(Article publié dans la Gazette des femmes, janvier-février 1986)

La curiosité nous a poussées à demander à Claire ce qui est arrivé par la suite...

"Après les cinq semaines du cours "Transition au travail" qui s'est terminé en avril 1983, j'avais du temps de libre et, tout en cherchant du travail, je faisais du bénévolat pour ANO-SEP, une association de femmes séparées, divorcées, ce qui me permettait d'apprendre en pratiquant.

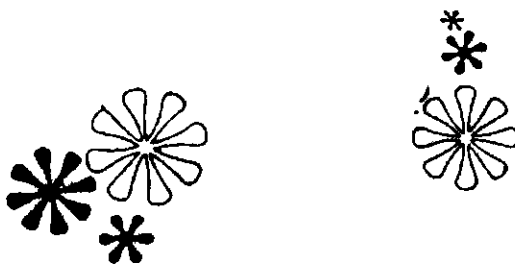
Les élections au Conseil d'administration eurent lieu en juin 83 et je voulais me présenter au poste de responsable de l'animation, mais on m'a élue présidente! Je le suis depuis ce temps.

En janvier 1984, je présentais un exposé sur Ano-Sep lors d'une journée d'information sur les organismes de Verdun au Centre des femmes de Verdun. Alors une animatrice du Centre me fait part qu'elle cherchait une animatrice pour un projet Chantier-Québec. J'ai appliqué et j'ai eu le poste. J'y travaille depuis. J'y fais de l'accueil, de l'écoute active, de l'animation aux différentes activités. De plus, je suis représentante des employés du Centre et je participe à l'organisation générale du Centre.

J'ai beaucoup appris "sur le tas" tout en pratiquant. Pour parfaire mes connaissances et améliorer ma théorie, je suis des cours à l'Université de Montréal.

Souvent, en aidant les autres, on se rend compte que c'est à soi que ça rapporte le plus!"

Colette Lepage Viger



A méditer ...!

"Le bonheur ne se donne pas, il faut l'arracher à la vie, le conquérir à puissants coups d'épaules, à puissants coups de courage et de ténacité". Robert Choquette

DOSSIERS CHAUDS

L'ENFANT DANS LA FAMILLE MONOPARENTALE:
RECULER EN ARRIERE OU AVANCER EN AVANT

Texte d'Eve Dumans,
collaboration spéciale

S'en doute-t-on au moment de réévaluer ses chances d'avenir reprendre des études universitaires ne va pas sans aléas. Au sein de cet Olympe que constitue le monde du haut savoir, la femme seule pourvue d'enfant(s) doit s'attendre à de nombreuses embûches, certaines prévisibles, d'autres non.

Les idées étant en ce monde-là monnaie d'échange, qui présumerait de leur impartialité rigoureuse en tout temps, en tout domaine, risque une cruelle déception. Ainsi pouvez-vous apprendre entre autres, Mesdames, que, dans l'analyse des causes de l'inadaptation sociale des enfants, vous jouez un rôle majeur. En effet, selon des sources dûment autorisées, "la réalité enseigne que plus de 80% des enfants et des adolescents éprouvant des difficultés d'adaptation proviennent de ces milieux".

Que répondre à une telle assertion dans une classe formée principalement de jeunes gens

tout juste sortis du cégep?... Vous voilà au coeur d'un débat dont les données sont présentées comme indiscutables. Chacun le sait, la monoparentalité se conjugue surtout au féminin. Ce que vous ne savez peut-être pas de votre côté, c'est que "ce qui est bon pour l'épanouissement de la femme (...), ne l'est pas nécessairement pour l'équilibre de l'enfant". Vous êtes donc coupable avant même de plaider. Les arguments ne manquent pas qui font du modèle familial traditionnel le seul valable pour la sécurité et le bien-être de votre ou de vos rejetons. Car, vous dira-t-on, "la famille (a) pour rôle et pour fonction de préparer l'enfant à son intégration ultérieure(...) afin qu'il soit en état de répondre aux exigences des programmes scolaires, aux exigences de la vie en société et aux exigences d'un emploi". Et il va de soi que sans la cohabitation du père et de la mère, un tel rôle, une telle fonction ne peuvent être assumés adéquatement.

Foyer traditionnel et respect de l'enfant

La génération actuellement au pouvoir, que ce soit dans les sphères politique ou économique, provient de parents qui se définissaient par leur fonction respective: "la "femme- mère" était généralement confinée au foyer, occupée à élever sa nombreuse progéniture(...), le "père-pourvoyeur" était investi de l'autorité suprême". C'est pourtant de cette même génération qu'est issue la remise en cause de la séparation des rôles dans le ménage. Les femmes de trente à quarante ans dans la décennie 1980 ont hérité de toute la révolte provoquée par le souvenir de la renonciation sans compensation de leurs mères, réduites bien souvent à l'asservissement par leur travail non reconnu de ménagères. Quant aux hommes du même âge, face à leurs partenaires mieux instruites, plus informées que ne l'étaient leurs propres mères, ils se sont rendu compte-non sans mal- que les arguments de leurs pères ne viendraient pas à bout des revendications d'égalité féminine.

Rétrospectivement, les nostalgiques du passé pourront dépeindre le foyer d'antan sous les couleurs idylliques d'une comédie sentimentale hollywoodienne. N'empêche que ni les hommes ni les femmes

d'aujourd'hui ne pourraient le nier, ce foyer était, dans la très grande majorité des cas, bâti sur le statut inférieur de la femme. Bien plus, l'absence fréquente du père en faisait très souvent un foyer monoparental avant la lettre. Que l'on songe aux modèles socio-culturels qui se dégagent de la littérature québécoise de l'époque, et l'on verra que l'image est à peine exagérée!

Dans cette famille où "môman travaillait pas" parce qu'elle "avait trop d'ouvrage" - pour paraphraser le titre d'une pièce connue - , l'enfant se voyait-il mieux préparé à son insertion harmonieuse au sein de la société? Le cas n'était pas si rare où, tassé entre ses quatre ou cinq ou dix frères et soeurs, subissant les contrecoups de l'absence de politiques de soutien économique à la famille, notamment sur le plan médical, il n'avait guère conscience d'être ce que l'on entend par les termes "personne humaine". Au mieux, maman était une sainte qui avait déjà gagné son paradis sur terre, papa, un brave homme qui rapportait tout ce qu'il pouvait à la maison. Ses premières notions de socialisation portaient forcément le nom de soumission au pouvoir de l'autorité, fût-elle ou non éclairée.

L'épanouissement de l'individu, premier objectif de l'éducation, avait, vu de sa position, de quoi paraître bien exotique... Mais l'on ne se posait guère alors la question de l'inadaptation. L'école avait ses premiers et ses derniers, ses chouchous et ses parias, c'était tout simplement dans l'ordre des choses, voulu par Dieu.

**L'éclatement de la famille,
phénomène réversible ou pas?**

Les problèmes de la famille de type traditionnel, il semble à tout le moins logique de le supposer, ont pavé la voie aux difficultés de celle d'aujourd'hui. Ces difficultés, certains les attribuent à la volonté nouvelle d'autonomie de la femme. Compte tenu du fait que "près de 50% des femmes mariées travaillent, (...) l'enfant (...) se retrouve un peu plus seul, un peu plus isolé, un peu plus abandonné". Et dans les cas où, par-dessus le marché, un divorce est venu disjoindre l'unité parentale, on remarque "qu'une forte proportion des familles n'assume plus son rôle essentiel".

Pareille hypothèse met nécessairement en cause la responsabilité

maternelle à l'endroit de l'équilibre de son enfant. Les données y sont interprétées comme si la solution au problème résidait dans un choix à faire entre l'épanouissement personnel de la femme et celui du petit garçon ou de la petite fille dont elle a la garde. Depuis Adam et Eve en passant par Freud jusqu'à nombre d'analytes contemporains, l'exercice du libre arbitre chez l'être humain de sexe féminin prête à suspicion. Les mères de naguère, cupabilisées dès l'âge le plus tendre, "restaient pour les enfants" sans même se demander quelle sorte de modèle elles imposaient, au nom du devoir, à leur progéniture; les pères, eux, acceptaient comme allant de soi les "sacrifices" de leurs conjointes dont ils considéraient de toute façon qu'elles avaient été créées pour cela. Si bien que l'actuelle génération adulte, à la recherche d'une qualité du couple qu'elle n'a pas connue, s'oriente résolument vers des unions de plus en plus temporaires.

A la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, on estime que "le mouvement vers la monoparentalité est irréversible, d'après les statistiques mêmes selon lesquelles il existerait au Québec près de 20% de foyers à parent

unique, tandis que le nombre de mariages diminue et que les unions de fait augmentent". Qu'un tel état de choses puisse avoir des conséquences néfastes sur l'enfant, on le reconnaît sans détour par ailleurs à la F.A.F.M.Q. La situation étant ce qu'elle est, on préfère cependant s'engager résolument dans l'édification d'un nouveau modèle familial que de pleurer sur un passé révolu, ou en voie de l'être.

**L'alternative: inventer
de nouveaux modèles**

Ainsi inspirée, la Fédération veut promouvoir, par exemple, la co-parentalité dans laquelle l'homme assume son rôle éducatif -quand la chose est possible- puis le remplacement de la famille élargie par un milieu de vie où l'enfant soit mis en contact avec son environnement immédiat, les voisins, les gens du quartier, l'école. "Les institutions sociales, y affirme-t-on, n'ont pas suivi les changements sociaux; il est inconcevable que, dans le contexte actuel, l'on ne mette pas systématiquement sur pied des centres de jour en milieu scolaire afin d'assurer la sécurité de l'enfant après les heures de classe".

Par ailleurs, le monde de l'entreprise qui n'a jamais considéré ses employé(e)s comme des parents doit réévaluer l'organisation du temps de travail. Les responsables de la Fédération citent à cet égard l'apparition d'une conscience nouvelle de la part des autorités gouvernementales avec la mise à l'étude d'un programme de mesures concertées pour le travail partagé présentement en cours au ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. "Nous sommes, croient-elles, dans une période de transition; il faut aménager les conditions d'un modèle de vie nouveau où ni l'enfant ni la femme ne soient pénalisés".

**Avancer en avant:
une nécessité absolue**

Les grands bouleversements structurels ont de tout temps amené les sociétés à s'interroger sur elles-mêmes. Il n'y a qu'à se remémorer la chute de l'empire romain ou la révolution industrielle du monde capitaliste. Face au changement, l'insécurité est une réaction fort humaine. Cependant, l'expérience des siècles enseigne qu'une telle attitude, lorsqu'on n'apprend point à la dépasser, débouche sur un cul-de-sac.

Tout comme la pauvreté n'est pas un vice, la monoparentalité ne saurait constituer une tare. Quoi qu'en disent certains universitaires, elle peut être source d'un renouvellement, cela dans la mesure où elle oblige à une lecture différente de l'actualité.

Ainsi interpelle-t-elle notre présent face au devenir de nos enfants, ces adultes de demain. Allons-nous les entraîner dans un recul en arrière quand, de toute manière, la réalité - et le temps - nous pousse dans le dos pour avancer en avant?

- 30 -

Note: Les citations mettant en cause des propos tenus à l'université ont été extraites d'un texte intitulé "Les difficultés d'intégration socio-professionnelle des adolescents et des jeunes adultes" et rédigé par le professeur Jean-Jacques Jolois, du département d'Education de l'UQAM, pour distribution à ses élèves du Baccalauréat.

CENTRES DE JOUR

EN MILIEU SCOLAIRE

Vous vous souvenez que l'an dernier, nous avons adopté à l'assemblée générale l'idée de faire une action commune à la Fédération. Il s'agissait de promouvoir dans les écoles des services de garde, afin de trouver une réponse COLLECTIVE à l'épineux problème des chefs de famille uniques qui travaillent à l'extérieur du foyer. Nous étions également conscients qu'en nous aidant, nous en aidions des milliers d'autres: les femmes chefs de famille qui ne pensent même pas à étudier ou à travailler parce que leurs jeunes enfants d'âge scolaire ont encore besoin d'une présence rassurante après l'école; ou encore, les familles biparentales dont les deux parents travaillent et qui ont exactement les mêmes problèmes de garde que nous.

A

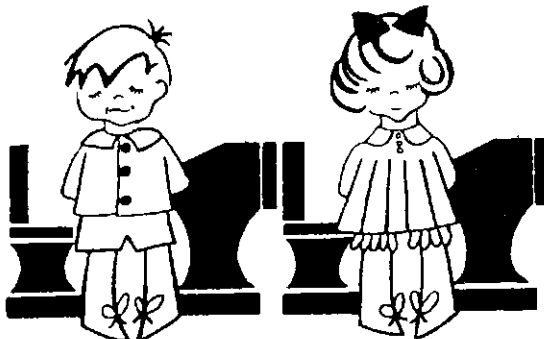
Quelques approches se sont faites dans différentes régions, mais aucune n'a abouti à la mise sur pied d'un tel service. Nous retenons des efforts de l'an dernier, que mener une telle action draine beaucoup d'énergie d'une part, et que d'autre part, on se heurte à des mentalités qui n'ont pas beaucoup évolué quant au rôle que devraient jouer les institutions pour compléter le rôle du parent. On en est encore aux solutions individuelles pour régler le sort des parents-travailleurs et de leurs enfants : ma mère, ma voisine, ma soeur, etc...

Malgré cette constatation, lors de l'évaluation des responsables régionales en mai dernier, toutes ont été unanimes à vouloir conserver ce dossier ouvert. Et la suggestion a été faite qu'un atelier sur les Centres de jour soit mis sur pied à l'assemblée générale de 1985. Ce fut donc le lieu de la reprise de contact pour les gens intéressés par ce dossier.

B

De notre côté, au secrétariat, nous avons communiqué à différentes personnes compétentes en ce domaine le but que nous poursuivons; toutes nous ont répondu d'une façon encourageante. A titre d'information, nous reproduisons en page suivante la réponse du ministre de l'éducation d'alors, monsieur François Gendron.

C



Le ministre de l'Éducation

Québec, le 14 juin 1985

Madame Huguette Limoges
Agente de liaison
Fédération des Associations des
familles monoparentales du Québec
890, Dorchester est, pièce 2320
Montréal, Québec
H2L 2L4

Madame,

C'est avec une grande satisfaction que j'ai pris connaissance de votre lettre dans laquelle vous faites part de votre préoccupation à savoir que les enfants aient accès à un milieu de vie et d'encadrement de qualité en dehors des périodes de classe.

Le ministère de l'Éducation est bien conscient des besoins de garde et de la nécessaire contribution des commissions scolaires et des écoles en ce domaine. Voilà pourquoi par la Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public sanctionnée le 21 décembre 1984, les commissions scolaires ont-elles l'obligation, à la demande d'un conseil d'école, d'organiser des services de garde pour les élèves du primaire et, également, s'il y des locaux disponibles, des services de garde en garderie pour les élèves de l'éducation préscolaire (art. 298).

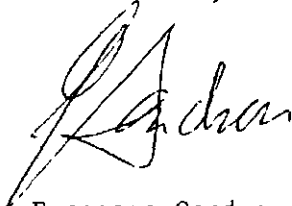
Quant à vos préoccupations relativement à l'ouverture des garderies dans les écoles et à l'accès aux équipements de loisirs l'année durant, il revient aux commissions scolaires de veiller à satisfaire ce besoin, dans le cadre de leur juridiction, tout en tenant compte des exigences financières qu'implique la prestation de tels services. Je vous invite donc, suivant l'orientation que vous formulez dans votre lettre, à encourager vos membres, à contacter le comité et la direction d'école en vue de trouver les meilleures façons d'obtenir ces services.

.../2

Je tiens à vous exprimer que votre suggestion de désigner les services de garde dans les écoles pour les enfants de 6 - 12 ans par l'expression "Centres de jour en milieu scolaire", m'apparaît fort intéressante; à cet égard, il appartiendra à chacune des commissions scolaires de désigner ces services par une appellation reflétant bien l'intention qui préside à leur mise sur pied dans l'école.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "François Gendron".

François Gendron

RESSOURCES D'ICI...

ET D'AILLEURS...

Pour certain-e-s d'entre vous qui avez récemment joint les rangs de la Fédération, voici les publications qu'il est possible de trouver chez nous :

D I V O R C E

Document pour préparer cette cause:

Guide de la séparation et du divorce

Vous trouverez dans ce document des informations touchant l'aspect légal, l'aspect financier, des suggestions et des attitudes à adopter dans votre relation avec votre avocat, ainsi que des ressources pouvant vous aider en période difficile.

En faire la demande à :

Comité d'information légale
Nouveaux sentiers F.M.
435, rue Du Roi
Québec G1K 2X1 Tél: 692-2178

Coût : 2,00 \$ plus frais de poste.

Video : 36 minutes - VHS

Les enfants divorcent-ils?

Comment les enfants vivent-ils le divorce de leurs parents? Quel est l'impact des attitudes parentales dans cette situation délicate? Ce document fournit des renseignements pertinents sur les réactions des enfants à ce profond changement de vie et sur les méthodes d'approche à privilégier de la part des parents. Un bon outil d'animation.

Disponible pour nos membres au secrétariat de la FAFMQ.

ou - pour le public
Hôpital Rivière-des-Prairies
7070 Perras, Montréal, H1E 1A4
Tél: (514) 328-3503
(Coût: achat 100,00\$
location: 20,00\$/semaine)



MONOPARENTALITE

La FAFMQ n'est pas un organisme de recherche mais un groupe d'action. Il arrive cependant qu'elle publie des documents au fil de ses collaborations ou de ses actions. C'est ainsi qu'ont vu le jour :

. Pour des conditions de vie décentes: action collective

Publié lors du congrès d'orientation de la Fédération en 1980, cette recherche-action est encore à point et fournit un portrait économique, social et affectif de nos membres à l'époque.

. Manifeste. Il était un fois... ou plusieurs fois. (De la rupture, ses conséquences et le défi à relever.)

Publié en 1983, il contient une réflexion collective qui est précieuse pour qui veut connaître la réalité quotidienne des familles monoparentales. Que vivent les femmes, les hommes et les enfants suite à une rupture? Quelles sont les pistes de solution pour rendre plus humaine la réorganisation de cette famille éclatée?

. Video: Pour de vrai de vrai.

Produit par la Direction générale des moyens d'enseignement du Ministère de l'éducation en collaboration avec la FAFMQ. Un conte intimiste centré sur la reprise en charge d'une femme par elle-même suite à une séparation.

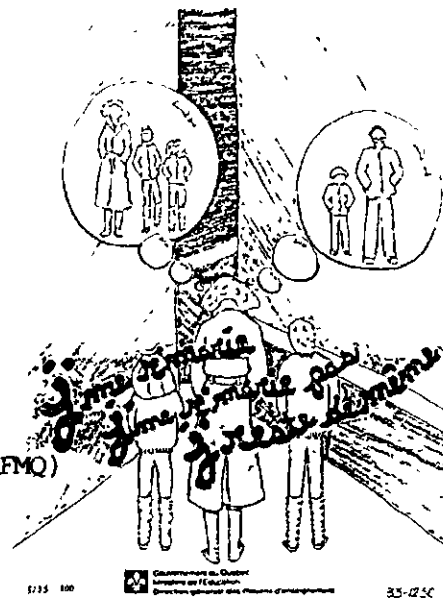
Tous ces documents disponibles à

La Fédération des familles monoparentales du Québec (FAFMQ)
890, boulevard Dorchester Est, pièce 2320
Montréal (Qué) H2L 2L4 Tél: 288-5224

Coût: documents 3,00\$ (1,00\$ pour nos membres)
plus les frais de poste

Video: disponible pour nos membres à la FAFMQ

point de distribution pour les non-membres:
Multi-media audio-visuel Inc.
5225, Berri, Montréal. Tél: 273-4251



1/75 100

Ministère de l'Éducation
Direction générale des moyens d'enseignement

35-0250

AUTRES RESSOURCES UTILES

Formation d'une association

Vous désirez mettre sur pied une association, ou réévaluer votre action? Plusieurs documents existent qui peuvent vous aider. En voici deux qui répondent fort adéquatement à ces besoins:

Comment former et développer un organisme à but non lucratif

C'est un guide très pratique qui vous fera connaître toutes les étapes à suivre afin de mettre sur pied une association à but non lucratif. En annexe, vous trouverez des modèles d'ordre du jour, de procès-verbaux, des fiches d'entrevues, des formulaires d'inscription, etc. Bref, une réponse à toutes vos questions.

Centre d'action bénévole de Québec Inc.
180, rue Blouin
Ville Vanier (Qué) G1M 1E3
Tél: (418) 681-3501

Coût 5,00\$ plus les frais de poste.

Pour nos membres, n'oubliez pas que chaque comité régional est détenteur de ce document que vous pouvez aller consulter sur demande.

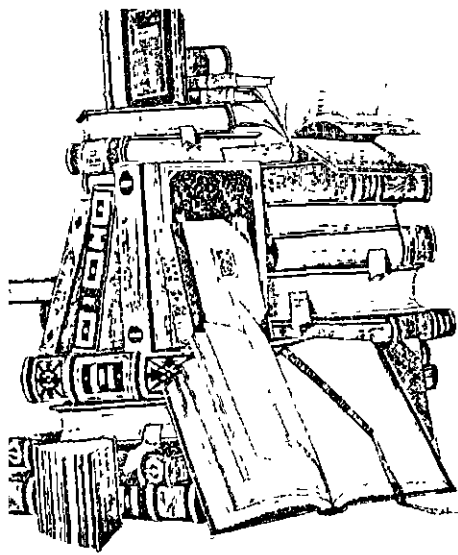
Je vous aide en m'aidant

C'est un ouvrage pratique qui présente plusieurs idées pour créer et maintenir un groupe d'entraide. Plus de vingt sujets y sont abordés, entre autres, le leadership, l'adhésion, le recrutement, la collecte de fonds, la résolution de problèmes et la prise de décisions.

Est également disponible sur cassette, au

Conseil canadien de Développement social
C.P. 3505, Succ. C
Ottawa (Ont) K1Y 4G1
Tél: (613) 728-1865

GRATUIT



Coin

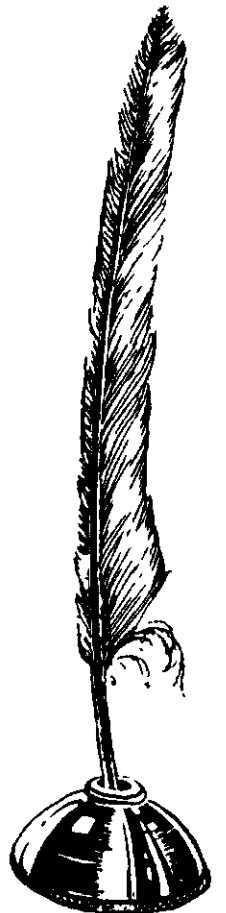
Prends un livre ...

*Quand tu es seul, quand tu es triste,
Quand le jour traîne son ennui
Et quand le soir, lentement tisse,
Les premiers voiles de la nuit.*

*Quand tu veux oublier peut-être
Ce qui t'entoure chaque jour,
Si tu veux ouvrir des fenêtres
Sur les horizons de l'amour;*

lecture!

*Si fatigué d'être sage,
A travers un autre que toi,
Tu veilles vivre en un voyage
L'aventure dont tu rêvas,
Reste chez toi: ferme ta porte
A tous les mensonges du temps;
Dans la paix que le soir t'apporte
Prends un livre ... tout simplement!*



CHRONIQUE DE LIVRES

Le bonheur possible de Robert Blondin, Editions de l'homme, 1983, 330 pages, 13.95\$

Cet ouvrage, au dire de l'auteur, se veut ni un manuel de philosophie, ni un livre de recettes, mais bien une mosaïque de témoignages, ou encore une anthologie pratique des notions et attitudes liées au bonheur.

On y lira les confidences de personnes telles: Jacques Brel, Maurice Champagne-Gilbert, Jacques Dufresne, Hans Selye, Martin Gray, Yehudi Menuhin, Marguerite Yourcenar, Arnaud Desjardins, le tout dans la spontanéité, le naturel et l'authenticité des propos recueillis.

Un ouvrage sur le bonheur qui invite à passer à l'action.

Parle-moi....j'ai des choses à te dire de Jacques Salomé, Editions de l'homme, 1985, 256 pages, 11.95\$.

Malgré l'affection, la tendresse, deux êtres qui ont fait un bout de chemin ensemble se retrouvent un jour face à face, incapables de communiquer. Dans ce livre, l'auteur tente d'identifier les causes de l'échec et suggère une réflexion pour reprendre la route commune et aller plus loin.

Ce volume peut fournir des applications à diverses situations, par exemple relations parent-enfant-adolescent, etc.

Les enfants de l'autre de Erna Paris, Editions de l'homme, 1985, 320 pages, 14.95\$

Le remariage promet un bonheur qui est censé mettre fin aux désagréments d'un divorce ou d'un décès et créer une vie heureuse pour les enfants. Ce n'est pas toujours le cas. Ce livre a pour but de répondre à plusieurs des questions des nouveaux conjoints sur les problèmes délicats que posent les familles reconstituées.

BONNE LECTURE

Aline Drouin

EN VRAI!

LA JOURNÉE DES FEMMES:

LE 8 MARS

LE 8 MARS C'EST QUOI?

Le 8 mars, les travailleuses du monde entier, dans les usines, les bureaux et les cuisines expriment leur solidarité face aux luttes que divers groupes de femmes mènent pour la reconnaissance de leur droits et contre l'exploitation et l'oppression des leurs.

POURQUOI LE 8 MARS?

Le 8 mars 1857, à New-York, des travailleuses du textile et du vêtement manifestent pour protester contre la journée de 12 heures, leurs bas salaires et leurs mauvaises conditions de travail. Elles ont subi sauvagement la répression de la police: refoulement, piétinements par les chevaux, emprisonnement. Treize années plus tard, les mêmes femmes forment leur propre "union" ou (syndicat).

Le 8 mars 1908, des travailleuses de "l'aiguille" font une marche à New-York. Elles demandent une journée de travail plus courte, des meilleures conditions, l'abolition du travail des enfants et le droit de vote.

Deux ans plus tard, le 8 mars 1910, à Copenhague, lors d'une session de la 2^e Internationale, Clara Zetkin, leader du parti social-démocrate allemand, propose que le 8 mars soit proclamé "journée internationale des femmes" en souvenir des dures luttes menées par les travailleuses du vêtement et du textile.





*Mouvement
québécois
des camps
familiaux*

Montréal, 16 décembre '85

pour publication: Immédiate

COMMUNIQUE

Vos vacances d'été...Balconville? Ah non! Pas cette année!

Même à cette période-ci de l'année, il n'est pas trop tôt pour songer à ses vacances estivales. On se constitue un budget-vacances, on examine soigneusement les prospectus qui font tous rêver de séjours paradisiaques, on prend des avis à droite et à gauche. Bref, les vacances d'été sont essentielles pour refaire le plein d'énergie et, souvent, pour se retrouver en famille durant un temps privilégié.

Malheureusement, il arrive que le rêve ne devienne pas réalité et que la cour arrière ou le parc du quartier se substituent aux photos glacées du prospectus qui nous enchantaient.

Au Mouvement québécois des camps familiaux, nous croyons que chaque famille doit rêver toute éveillée et que les vacances sont un droit pour tous et toutes. Depuis 15 ans déjà, notre organisme fait en sorte que les familles à faibles revenus et même, à très faibles revenus, puissent avoir accès à des vacances.

En effet, une vingtaine de camps familiaux, font partie de notre réseau et accueillent chaque année des centaines de familles. Ils sont dotés d'équipements diversifiés qui permettent à toute la famille de faire une foule d'activités.

Le Mouvement compte aussi parmi ses membres une vingtaine de groupes familiaux qui ont pour objectif premier de prendre leurs vacances en main. Par diverses activités de financement, ces groupes permettent à leurs membres d'avoir accès à des vacances familiales agréables et à des coûts réduits.

Pour ceux et celles qui seraient intéressés/ées à mettre sur pied un groupe familial de cet ordre, le Mouvement a produit un guide intitulé "Sur la route des vacances", au coût de 2\$. Ce guide assure un soutien nécessaire pour la formation d'un groupe de familles et le Mouvement compte aussi deux agents de développement qui peuvent agir à titre de personnes ressources, autant à Montréal qu'à l'extérieur.

Dès la fin février '86, le répertoire 1986 du Mouvement québécois des camps familiaux sera disponible gratuitement. Il comprendra la liste de nos membres (camps et groupes familiaux) ainsi que les services offerts par chacun d'eux. On peut se le procurer en nous contactant par lettre ou par téléphone.

Le Mouvement québécois des camps familiaux
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P.A 1000, Succursale M
Montréal, Qc, H1V 3R2

Téléphone: (514) 252-3118 ou (514) 252-3000

Notre répertoire sera aussi disponible à Info-Loisir au 1-800-361-3585

Bonnes Vacances!

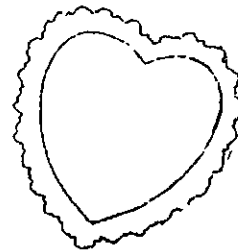
-30-

Source: Sylvie Fortin, agente d'information pour le M.Q.C.F.



Joyeusement vôtre...

SAINTE VALENTIN POST MORTEM



par Eve Dumans

Le clochard, un sourire bêta sur sa face striée de mille rides, les deux mains dans les poches d'une veste sans âge, se planta devant la femme seule. Il lui lança, de sa voix rusée de vétéran des pièges de la ville: "La vie est belle, Madame!" Comme elle ne répondait pas, hésitant entre le rire et le dédain, il répéta, à son intention exclusivement, cela ne faisait aucun doute: "La vie est belle, Madame?"




Quelque part au creux, très creux, de son enfance, on lui avait appris, à elle, qu'il fallait ignorer pareilles gens. Pourquoi au juste, elle ne parvenait pas à s'en souvenir. Mais elle se composa une expression d'indifférence étudiée pour qu'il comprenne bien, l'autre, qu'il était inimaginable qu'elle puisse même feindre de prendre au sérieux ses divagations.

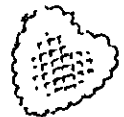
Jamais, bien sûr, elle n'en serait au même point qu'un tel imbécile... Heureux, l'imbécile, pourtant? se demanda-t-elle il lui arrivait ainsi depuis toujours de se poser des questions au moment où tout semblait sûr, réglé d'avance. "Un homme ivre, un fou t'aborde, tu fais comme si tu ne le voyais pas, ne l'entendais pas". Mais il insistait, l'autre, le clochard. Mais il ne s'en allait pas. Pourquoi l'avait-il prise, elle, pour l'interlocutrice?

Remonta soudain à la mémoire de la femme seule l'image de sa mère écartant d'elle un ivrogne dans une gare, le repoussant du seul pouvoir de sa voix si sensée, si désespérément raisonnable... L'assaillirent brusquement une horde de souvenirs enchevêtrés, la première giffe d'un mari hypersensible, le baiser volé au seuil d'un métro qui l'engouffra aussitôt, la monnaie perdue au

creux de son lit par un amant de passage, tant de blessures soudées les unes aux autres comme les maillons d'une chaîne de solitude sans fin. Longue, interminable existence qui colle à la semelle des chaussures, s'accumule, gêne l'avance, réduit petit à petit à l'immobilité. Aïe!



Un gémissement mont-né fit s'entrouvrir, tout d'un coup, pour rien, comme ça, les lèvres jusque-là serrées de la femme seule. Pourquoi donc lui rendrait-elle son sourire, à l'autre, à l'homme? "La vie est belle" Bicyclette, chanson de vacances, rire d'enfant, ventre gonflé de la fécondité éternelle, frémissement de feuilles à peine écloses, senteur tiède de l'air parfumé du printemps. Mais on est en hiver. Mais rien ne sent de pleurer. Il faut serrer les dents, trouver l'argent. Jamais, non, jamais clochard ne fut mon égal. Qu'a-t-il pu faire pour en arriver là? Abandonner son foyer pour suivre au bout du monde une belle ensorceleuse? Ou préférer la route à la glue des calculs quotidiens? Ou encore rêver de gloire dans les latrines refuges de quelque temple de la productivité?... On dit que les apparences sont trompeuses. Les habits usés de l'avare dissimulent des poches nombreuses où sont pliés le plus soigneusement du monde portefeuilles d'actions, d'obligations, comptes rendus de transactions complexes dont les fruits à venir ont fait l'objet de soins amoureux. "La vie est belle, Madame, hein?" Je suis vissée à ce banc, face à l'homme au sourire entêté qui ne paraît plus si bête. Je vis, c'est vrai. Mon corps vieux à la sève ignorée charnie par bouffées régulières le sang à mon cœur. Je suis. Mais qui suis-je donc? L'autre me regarde. Des yeux, enfin, me retiennent. Un regard qui ne veut rien dire d'autre en somme. Pourquoi faut-il que j'aie échoué ici plutôt que là? Un bruit s'amplifie quelque part, venant du lointain. Le clochard rit d'un rire silencieux sur un fond de grisaille infinie. Oh! le rayon de soleil qui se glisse par un jour du store baissé, l'éveil paresseux du dimanche, le ronron du moulin à café... Que vienne le temps de la volupté d'un instant capté, d'un instant captif à jamais!



Juste au moment où le métro entrain en gare, la femme seule a souri. L'autre, le fou, a agité la main comme au départ d'un long voyage.

Et le rouli-roula du train ne cessait de scander: "La vie est belle, la vie est belle, la vie..."

Le bulletin de liaison de la Fédération des associations
de familles monoparentales du Québec Inc.

Coût de l'abonnement: \$4.00 pour 4 numéros

Veillez cocher la case appropriée, détacher et envoyer
à la F.A.F.M.Q. 890 est, boul. Dorchester, pièce 2320,
Montréal, (Québec) H2L 2L4

demande de
documentation

abonnement au
bulletin de
liaison

information:
adhésion à la
FAFMQ

Nom: _____
(s.v.p. en lettres moulées)

Adresse: _____ code postal _____

chèque ci-joint à l'ordre de la F.A.F.M.Q

AVIS DE CHANGEMENT

Ancienne adresse

Nouvelle adresse

Nom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Adresse: _____

No. tél.: _____

No. tél.: _____